

Coordination des Associations Pluralistes de Professeurs - C A P P -

Passage des Déportés 2 – 5030 GEMBOUX

Site web : <http://capp.fsagx.ac.be>

Procès-verbal de la Réunion du mercredi 3 octobre 2012

Présents et Excusés : cf Registre CAPP des Réunions Invité(s) : -

Sont actées les procurations reçues de Mme Decuyper et de M. Buxant.

Comme au moins trois associations membres de la CAPP sont représentées et au moins trois administrateurs sont présents ou représentés, la réunion générale et le conseil d'administration peuvent valablement délibérer.

Le procès-verbal de la réunion du 25 avril 2012 est remis aux participants, et après examen par ceux-ci, est approuvé. Il sera repris sur le site web de la CAPP.

Dans le cadre de la session en conseil d'administration,

est discutée la reprise du mandat et de la fonction de Secrétaire générale qu'assumait feu Mme Cornette décédée le 24 février 2012.

Monsieur Daniel Guillaume, représentant la FPGL (Fédération des Professeurs de Grec et de Latin), association membre de la CAPP et signataire de l'acte constitutif de la CAPP du 21 mars 1997, association en ordre de cotisation, accepte de reprendre le mandat d'administrateur qu'exerçait feu Mme Cornette décédée.

Conformément à l'article 9 §5 des statuts de la CAPP, Monsieur D. Guillaume est nommé administrateur pour pourvoir à ce mandat devenu vacant à partir de ce 3 octobre 2012, et il l'exercera jusqu'à son terme au 1er juin 2019, mandat renouvelable à son terme.

Quant à la fonction de "secrétaire général", aucune association membre de la CAPP ne s'étant jusqu'à présent proposée pour reprendre cette fonction, dans l'attente, conformément à l'article 12 des statuts de la CAPP, le conseil d'administration, vu l'urgence, sur proposition de son président, M R. Screve, donne procuration à Madame Yolande Vankaster pour exercer à titre temporaire la fonction de "secrétaire générale faisant fonction", délégation de pouvoir accordée sous la responsabilité de M. R. Screve en sa qualité de président du conseil d'administration de la CAPP, l'article 12 autorisant le président, sous sa responsabilité, à donner procuration à une tierce personne pour exécuter un projet ou une mission particulière. La mission de Mme Van Kaster se limitera à l'aspect administratif de la fonction, celle-ci ne disposant pas de la signature sociale puisque n'ayant pas la qualité d'administrateur. Sa désignation est surtout nécessaire pour assurer le suivi pour le site web de la CAPP et pour les dispositions de l'article 6 §5 des statuts de la CAPP (gestion des archives), et pour aider administrativement la présidence. Cette désignation est faite à titre temporaire, jusqu'à reprise de la fonction à titre effectif par un administrateur de la CAPP qui postulerait pour la fonction de secrétaire général.

Dans le cadre de la session en réunion générale non statutaire,

M. Debry fait un long exposé avec démonstration du jeu de réflexion "tours de Hanoi".

Il lui est proposé de réaliser un texte et un montage visuel qui pourraient être repris sur le site web de la CAPP.

M. Screve aborde la question de la participation de la CAPP au Salon de l'Education à Namur qui se tiendra du 17 au 21 octobre 2012, le n° du stand étant le I 127 Hall I. Il assumera la mise en place du stand et il prendra contact avec les associations pour régler les permanences au stand.

Pour le voyage d'étude, le projet pour un voyage aux Cornouailles (extrémité sud-ouest de l'Angleterre) du 8 au 12 mai 2013 est en bonne voie, l'organisatrice, Mme Dubus, géographe, ayant enregistré 15 inscriptions au 27 septembre selon son dernier mail (l'objectif étant d'atteindre 25/30 participants). L'invitation interdisciplinaire est reprise sur le site web de la CAPP.

Comme activités envisagées, M. Aertsens propose d'étudier l'opportunité d'organiser un séminaire sur le problème de la maîtrise du français et de son incidence sur l'acquisition des compétences dans les différentes disciplines, et l'utilité d'une connaissance au moins élémentaire du grec et du latin pour la compréhension des termes scientifiques. M. Guillaume signale la tenue en 2016 d'un Congrès mondial des professeurs de français à Liège.

Abordant la question du développement du site web de la CAPP, M. Screve propose d'élargir le titre de la rubrique "Olympiades" et de l'intituler "Olympiades et Concours", idée approuvée.

Des rubriques "Voyages d'étude" et "Interdisciplinarité" seront aussi créées.

L'examen de l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La prochaine réunion à Gembloux se tiendra en avril 2013, la date du 24 étant à confirmer.